

THÉÂTRES DE MARIONNETTES

Anne-Françoise Cabanis,
directrice du Festival mondial
des théâtres de marionnettes
de Charleville-Mézières.



Un Festival qui communique avec toute la planète

Le Festival recherche des bénévoles

Les organisateurs de la prochaine édition du Festival mondial des théâtres de marionnettes de Charleville-Mézières recherchent activement des personnes ou des familles qui accepteraient d'héberger des artistes pendant la durée de la manifestation. Faut-il un parc hôtelier suffisant, beaucoup de marionnettistes sont traditionnellement logés chez l'habitant. En 2006, le festival avait généré 1 790 nuitées chez l'habitant parmi 137 familles hébergeuses. Cette année, il faudrait pouvoir compter sur 150 familles hébergeuses bénévoles. Toutes les candidatures seront les bienvenues.

Ce sera sa quinzième édition, cette année du 18 au 27 septembre à Charleville-Mézières.

En 2006, le festival, dont l'organisation mobilise deux cents professionnels et bénévoles, avait attiré à Charleville-Mézières plus de 150 000 spectateurs dans les salles et dans les rues. Les organisateurs de sa 15^{ème} édition en attendent tout autant sinon plus. *“Les grandes compagnies du monde entier se donnent rendez-vous à Charleville, explique Anne-Françoise Cabanis, la directrice du festival. Notre ambition, avec Jean-Luc Félix, le président du festival, est de valoriser l'identité contemporaine de la marionnette en illustrant, dans une large programmation, l'excellence française et mondiale de cet art”*. D'où le fil rouge de la quinzième édition, « la marionnette au centre des arts, rencontres et innovations ».

La quinzième édition du Festival mondial des théâtres de marionnettes réunira à Charleville-Mézières des compagnies de vingt-cinq pays de tous les continents. Encore faut-il communiquer à la planète tout entière combien ce rendez-vous ardennais est indispensable à la joie de vivre d'un monde en fête animé par la marionnette.

Pour cela, les organisateurs du festival se sont équipés de moyens de communication efficaces. Le site Internet www.festival-marionnette.com est associé à un blog où les passionnés des arts des marionnettistes peuvent échanger en faisant fi des frontières.

Depuis le mois de février, le festival tisse différents réseaux et distribue en ligne une newsletter mensuelle à plus de 2 500 adresses d'associations, d'institutions et de particuliers qui s'alimentent également grâce à facebook. Pendant l'événement, un journal quotidien gratuit sera distribué aux festivaliers dans les rues de la capitale mondiale des arts de la marionnette.

A noter : plus de cinq cents dossiers de presse ont été adressés aux rédactions et organes de presse nationaux et internationaux.

Contact : Festival mondial des théâtres de marionnettes.
Association Les Petits comédiens de chiffons,
25 rue du Petit Bois, BP 249, 08103 Charleville-Mézières Cedex
tél : 03 24 59 94 94 - mail : festival@marionnette.com
web : www.festival-marionnette.com

Les diplômés de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts de la Marionnette : un vivier pour le Festival Mondial

Le Festival se prépare. En septembre les Ardennes hisseront haut le pavillon de la marionnette. Tous les acteurs locaux de la discipline sont impliqués, chacun avec ses spécificités vient enrichir cette manifestation. C'est ainsi que de nombreux anciens élèves de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts de la Marionnette y sont programmés. En créant cette école il y a un peu plus de vingt ans, Jacques Félix et Margareta Niculescu faisaient le pari que la formation viendrait renouveler la création contemporaine, c'est chose faite aujourd'hui.

Les ardennais peuvent s'enorgueillir d'accueillir la seule école en France à délivrer un diplôme d'État d'acteur-marionnettiste (DMA), reconnue aujourd'hui comme l'une des grandes écoles supérieures de formation théâtrale : l'Ecole Nationale Supérieure des Arts de la Marionnette (ESNAM).

Transmettre des savoirs tout en favorisant l'épanouissement d'émergences créatrices est l'objectif fondamental de cette formation. Des professionnels de l'Hexagone et des quatre coins du monde viennent y partager leur expérience.

L'ESNAM, par l'émulation qu'elle suscite et par son rayonnement international, constitue une vitrine culturelle revendiquée par notre ville, notre département et notre région. C'est également une source de retombées économiques sur notre territoire. Pour le choix de ses prestataires, les compétences locales sont toujours privilégiées.

Avec l'Institut International de la Marionnette, l'Ecole représente un pôle incontournable des arts de la marionnette sur le plan de la formation (stages de formation continue, résidences de créateurs) et de la recherche (accueil de chercheurs du monde entier, édition d'ouvrages, rencontres internationales).

De nombreuses compagnies françaises et étrangères sont aujourd'hui issues de cette formation et assurent le renouveau de cet art. Plusieurs sont d'ailleurs installées dans notre département : Elisabeth Algisi (troisième promotion) Compagnie Atipik, Jérôme Angius (sixième promotion), Philippe Jorda Rodriguez (première promotion) la Pension du Gai Hasard, Aurélie Hubeau (sixième promotion), Eun Young Kim Pemelle (première promotion) compagnie du Tisserin, Barbara Melois (première promotion), Liliàna Moyano (deuxième promotion) Atelier de Création et de Diffusion de la Marionnette, Sylvie Zzani Fay (troisième promotion) compagnie On regardera par la fenêtre. Des artistes qui présentent régulièrement leurs spectacles et qui interviennent aussi en milieu scolaire.

Pour cette nouvelle édition du Festival, l'Institut International de la Marionnette propose un programme qui témoigne des croisements multiples entre la formation et la recherche, ses missions. Les élèves la promotion actuelle, la huitième, participeront également à cette grande manifestation.

Le Festival Mondial des Théâtres de Marionnettes se tiendra du 18 au 27 septembre 2009.

L'Institut International de la Marionnette : un lieu ouvert au public

Il est possible de suivre ou de découvrir le travail mené à l'Institut et à l'Ecole tout au long de l'année. L'Institut accueille très régulièrement le public à l'occasion de chantiers des élèves, de présentations de fin de stages ou de fin de résidences, et propose des visites sur mesure avec présentation de ses activités.

Contact : Sophie Wathlé - mail : dif.institut@marionnette.com - tél : 03 24 33 72 50

La formation dispensée à l'ESNAM est éligible à la taxe professionnelle.



© Christophe Lafosse

« La chaire de l'homme »,
Aurelia Ivan (6^{ème} promotion)



© Christophe Lafosse

« Un souffle, une ombre, un rien »,
Alessandra Amicarella (4^{ème} promotion)



de g. à d. : le président du FCBA, David Gidoïn en compagnie de Dana Boonen et de Céline Fromholz

Le FCBA est à la recherche de sponsors

Les joueuses professionnelles des Flammes Carolo Basket Ardennes (FCBA) ont toutes les chances de monter en Ligue Féminine à la fin de la saison. Et pour jouer au plus au niveau européen, il faudra doubler le budget du club, passer de 0,6 M euros à 1,2 M euros.

Nous sommes aujourd'hui à la recherche de partenaires, affirme David Gidoïn, président du FCBA. Nos partenaires institutionnels soutiennent très bien le club. Mais nous avons besoin de développer nos partenariats privés. Tout est possible. Nous sommes ouverts à toutes les propositions".

Et le président d'insister : "avec 1,2 M euros de budget en Ligue Féminine (le plus haut niveau du basket féminin en France), nous serions en capacité de jouer une coupe d'Europe. L'équipe de Bourges a bien été championne d'Europe avec un budget d'à peine 2 M euros". Aujourd'hui, le public ardennais (800 spectateurs par match à domicile) suit fidèlement l'épopée « des flammes » du FCBA, dix joueuses dont neuf professionnelles d'une moyenne d'âge de 22 ans. Cette équipe évolue depuis quatre ans en Nationale 1 de basket féminin (une division qui correspondrait à la Ligue 2 de Football).

L'actuel budget du club (0,6 M euros) est abondé par la commune de Charleville-Mézières (30%), le Conseil général des Ardennes (30%) et les recettes des matches (10%). Le partenariat privé - en l'occurrence le sponsorat du groupe Carrefour, de la banque CIC et des entreprises locales CIP 08 et ABC Bruno Creton, recouvre 30% de ce budget annuel.

Le club, c'est comme une entreprise

Il faut noter qu'à chaque match de Nationale 1 de basket féminin, les Flammes mettent en valeur un club qui compte 290 licenciés (dont 60% de féminines), un centre de formation, trois autres équipes évoluant au niveau national, une école d'arbitrage et une école de formation des plus jeunes joueuses, école labellisée « Elite » par la Fédération Française de Basket (FFB).

"Une équipe de basket féminine, c'est comme

une entreprise, soulignent ensemble Dana Boonen, le pivot et Céline Fromholz, la meneuse de jeu des Flammes. Notre but, c'est de porter le plus haut et le plus loin possible le nom et l'image des Ardennes. En Europe, le basket féminin est aussi un sport roi et peut très bien contribuer à promouvoir les Ardennes".

Le FCBA qui emploie au total 14 personnes à la gestion du club, a mis en place une structure commerciale qui recherche activement des partenaires privés et une structure de communication qui anime le site Internet du Club (20 000 connections par mois) et prépare le lancement d'une Web TV dédié aux exploits des Flammes.

Contact : Didier Braidy, responsable du club des partenaires - tél : 06 80 73 89 18, Guillaume Créty - tél : 06 99 67 21 10 mail : giom08@hotmail.fr
Siège social du club : tél : 03 24 33 34 72 - web : www.FCBA.net (Flammes Carolo Basket Ardennes Aspett)

Les femmes chefs d'entreprise belges tendent les mains aux ardennaises

Micheline Briclet, Bruxelloise, qui dirige « Stratégie de l'Information », une société développant des plateformes informatiques, préside l'association belge des Femmes Chefs d'Entreprises qui comprend 136 adhérentes.

Micheline Briclet est aussi la vice-présidente de l'association mondiale des Femmes Chefs d'Entreprises (FCE, 63 associations, 500 000 adhérentes). En Belgique, son association dispense de nombreuses informations à ses membres qui se réunissent régulièrement à l'occasion de conférences sur des thèmes conjoints aux évolutions de la condition féminine et du monde des entreprises (gestion d'un patrimoine, accès des femmes, la loi sur le divorce et ses rapports avec l'entreprise, etc.)

L'association que préside Micheline Briclet a participé en novembre 2008 à la Journée transfrontalière organisée à Sedan par la CCI des Ardennes. "C'était la première fois que nous nous rendions à ce type de manifestation très utile pour nous, explique-t-elle aujourd'hui. Cette journée nous a permis de mieux connaître l'économie des Ardennes françaises. Nous

avons pu rencontrer des chefs d'entreprises dynamiques, notamment du secteur des services aux entreprises. Nous avons pris beaucoup de contacts qu'il nous faut faire fructifier à présent. Nous avons décidé de développer nos échanges et de nous revoir tous les trois mois".

Afin de nouer des collaborations économiques, Catherine Henry responsable de la région de Namur, prépare activement une deuxième rencontre avec ces chefs d'entreprises ardennais. Ce nouveau rendez-vous devrait avoir lieu au mois de mai, dans le parc d'entreprise Créalys à Namur.

Contact : Micheline Briclet, tél : 00 32 475 41 06 38 ou 00 32 16 35 64 34 mail : fce.belgium@fcem.ws

Un contrat pour la mixité des emplois

Le service des droits des femmes et de l'égalité *"assure une mission de veille permanente sur la prise en compte de l'égalité entre les hommes et les femmes dans les politiques et les pratiques"*.

Ce service de l'Etat, représenté à la préfecture des Ardennes par Marie-Agnès Hyon-Paul, une chargée de mission, aide les Ardennaises à accéder aux responsabilités dans la vie économique, sociale et politique de leur département.

Il faut rappeler que la loi de modernisation des institutions de la V^{ème} République du 28 juillet 2008 *"consacre le principe de l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives et aux responsabilités professionnelles et sociales"*.

Ce service propose donc des aides à l'amélioration des compétences professionnelles des femmes et dispense auprès des chefs d'entreprise les informations concernant « le contrat pour la mixité des emplois ».

Il s'adresse aux entreprises de moins de 600 salariés. Il concerne toutes les femmes salariées ou demandeuses d'emploi sans condition d'âge ni de niveau.

Ce contrat s'applique à l'embauche, à la mutation ou à la promotion des femmes dans un métier ou une qualification dans lesquels elles sont peu représentées.

C'est un contrat aidé par l'Etat

L'aide accordée aux entreprises peut, pour chaque contrat, aller jusqu'à 50% du coût pédagogique de la formation, 50% des autres coûts afférents à la promotion professionnelle des femmes (aménagement de postes ou de locaux) et 30% du coût des rémunérations pendant la période de formation.

Ces aides sont cumulables entre elles (par exemple, une entreprise peut bénéficier d'une aide à la formation et d'une aide à l'aménagement du poste de travail). En revanche, elles ne sont pas cumulables pour une même personne, avec d'autres aides de droit commun.

Le contrat de mixité est un contrat individuel signé entre l'Etat, l'entreprise et la bénéficiaire. Plusieurs contrats mixité peuvent être signés dans une même entreprise. L'employeur doit affecter l'intéressée au poste prévu, à la date fixée dans le contrat.

**Contact : Marie-Agnès Hyon-Paul - Préfecture des Ardennes,
mission départementale aux droits des femmes et à l'égalité,
Cité Administrative - bureau 109, 1^{er} étage,
08000 Charleville-Mézières - tél : 03 24 37 62 03
mail : cmd.droits.des.femmes.08@wanadoo.fr
web : www.travail-solidarite.gouv.fr/espaces/femmes-egalite**